

	réfinfo : S521	<b>FICHE TECHNIQUE</b>	
	Code produit : S521	<b>BOCAL PERSILLADE</b>	Créée le : 08.10.07 Révisée le : 24.03.22 (6) (KW) Page 1 / 1

Edité le 24/03/22

**Fiche technique établie selon la réglementation 1169/2011**

**DEFINITION**

Pâte de persil broyé, mélangé avec huile, ail, sel et concentré de citron  
Transformé en France

**MODE D'UTILISATION**

Pour un beurre d'escargot, dans les haricots verts ou autres légumes, en omelette, dans la salade, sur les grillades, dans les tomates farcies.

**COMPOSITION ET DECLARATION LEGALE**

Persil (70 %), ail, huile de tournesol, sel, jus concentré de citron

**DECLARATION ALLERGENES**

Contient en l'état et/ou dérivés : aucun

**CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES**

Goût : goût franc de persil, légèrement aillé

**CARACTERISTIQUES PHYSICOCHIMIQUES**

pH : 4.0 max

**VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES** (valeurs théoriques pour 100g de produit)

	Valeurs théoriques pour 100g de produit
Energie (kJ):	1015
Energie (kcal):	246
Matières Grasses en g :	24.5
Dont acides gras saturés en g:	2.6
Glucides en g	3.7
Dont sucres en g:	2.6
Protéines en g :	1.5
Sel (Nax2.5) en g :	0.2

Sources : Fiche technique ingrédient des fournisseurs

**STOCKAGE – DUREE DE VIE**

Avant ouverture : peut être conservé à température ambiante.  
DDM = 30 mois en emballage fermé d'origine.  
Après ouverture : à conserver au frais et à consommer sous 48h.

**CONDITIONNEMENT**

Bocal 500 mL en polypropylène.  
Poids net 450g.  
Capsulage : opercule soudé par procédé inductif

**Remarque :** L'information contenue dans nos fiches techniques est conforme aux exigences de la réglementation en vigueur et tient compte des informations les plus approfondies compte tenu de l'état actuel de nos recherches et de la technique. Il est rappelé que nos produits sont destinés à une utilisation et à un usage exclusivement alimentaire à l'exclusion de tout autre usage. L'utilisation de ce produit est limitée. L'utilisateur est seul responsable, tant à son égard qu'à l'égard des tiers, y compris des consommateurs, de l'utilisation qu'il fera de nos produits. Dans la mise en œuvre de ceux-ci, il devra respecter la réglementation en vigueur dont il devra vérifier personnellement l'existence ainsi que l'adéquation à l'utilisation souhaitée. L'utilisateur ne pourra, en aucun cas, rechercher la responsabilité de notre société pour l'utilisation qu'il fera de nos produits quelles que soient les circonstances et quelles qu'en soient les conséquences.